



LE TAMBOUR

Juillet 2014 - BULLETIN MUNICIPAL n°56



● Édito	p. 2
● Vie communale	p. 3
● Vie associative communale	p. 10
● Vie extra-communale	p. 12
● Infos pratiques & commerciales	p. 14
● Culture & patrimoine	p. 15
● Agenda	p. 16

www.clavette.fr



édito

Clavette grandit et se transforme en gardant son identité, comme cette nouvelle version du bulletin municipal. Retravaillé mais toujours écrit par des clavetais pour des clavetais, il reste dans la continuité de l'ancien Tambour. Il inaugure aussi une rubrique « patrimoine » en plusieurs épisodes autour de l'histoire de notre village et de notre région.

Il sera, en 2015, associé à un nouveau site Internet, refonte du site actuel www.clavette.fr

L'évolution de nos modes de fonctionnement, le développement de nouveaux médias (dont les téléphones portables, les tablettes, les smartphones, la messagerie électronique...) nous obligent à adapter les modes de communication **pour mieux vous informer.**

La constitution d'une base de données « Images » est aussi dans nos projets pour la rentrée.

Plus concrètement, le dernier semestre sera surtout marqué par l'ouverture de 2 chantiers :

- le futur lotissement des Lucioles en centre-bourg, dont l'accès se fera par le Chemin du Dognon et,
- pour les familles, le chantier de la cantine scolaire, chantier initié l'année dernière par l'équipe de Monsieur Thierry Caugnon.

La mairie fera de son mieux pour réduire la gêne occasionnée par les travaux.

Enfin, j'ai voulu, avec le Conseil Municipal, renouer avec la tradition du 14 Juillet, en profitant du redémarrage du Comité des Fêtes de Clavette autour d'une nouvelle équipe et en réunissant tous les nouveaux et anciens clavetais autour du verre de l'amitié. Ce sera aussi l'occasion d'un petit forum des associations, de la rencontre avec nos commerçants qui vous présenteront leurs produits dans une ambiance festive, en journée.

Nous comptons sur vous pour cette première édition !

Avec l'arrivée du soleil que nous saluons tous, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été.



Sylvie GUERRY-GAZEAU

■ Vie communale

VOTRE ÉQUIPE MUNICIPALE 2014-2020



Sylvie GUERRY-GAZEAU
Maire



Jean LARRIBOT
Maire-Adjoint



Marie-Ange CHABIRAND
Maire-Adjoint



Jean-Jacques SNOEK
Maire-Adjoint



Chantal CHERPRENET-QUINTIN
Maire-Adjoint



Claudine HUBERT
Conseillère municipale



Danièle DUMONT
Conseillère municipale



Zoulikha REZZOUG
Conseillère municipale



Bertrand NAUD
Conseiller municipal



Stéphane BEAUPOUX
Conseiller municipal



Christophe MICOINE
Conseiller municipal



Laurent TEXERAUD
Conseiller municipal



Alain LORENZINI
Conseiller municipal



Freddy MARTIN
Conseiller municipal



Isabelle GUÉNAIRE
Conseillère municipale

7 commissions communales de 5 membres chacune ont été constituées :

- Commission des Finances,
- Commission du personnel,
- Commission scolaire, périscolaire, enfance et jeunesse,
- Commission d'urbanisme, PLU et PLUI
- Commission d'environnement, espaces verts et cadre de vie,
- Commission bâtiments, voies et réseaux, accessibilité,
- Commission culture, sport, animation et associations,

Les commissions municipales ont pour mission d'étudier et préparer les questions et dossiers relevant de leur compétence avant de les soumettre au conseil municipal pour approbation.

Les commissions n'ont aucun pouvoir de décision, celui-ci appartenant exclusivement au conseil municipal.

FACTURES D'EAU & ASSAINISSEMENT : c'est nouveau...

Vous avez déjà été informés des différents changements sur la gestion de l'eau. Mais, les courriers que vous avez reçus de la RESE depuis le mois d'avril vous questionnent...

Petit quid rapide à destination des usagers : quelques conseils et une bonne nouvelle au passage.

Etape 1 : A vos compteurs

C'est la CDA qui a pris la compétence de l'assainissement.

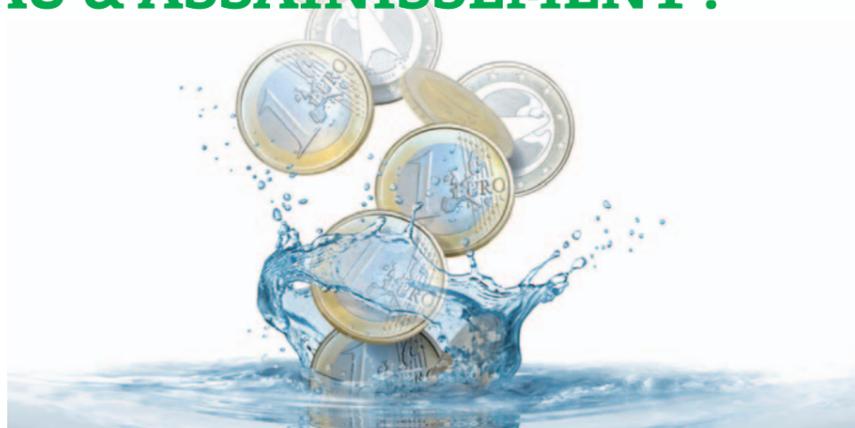
C'est le Syndicat départemental des Eaux qui a récupéré le château d'eau de Croix-Fort et la compétence pour la distribution de l'eau.

C'est la RESE, l'exploitant, qui facture l'ensemble. A ce sujet, vous ne recevrez plus que 2 factures (printemps et automne) par an au lieu de 3 auparavant (mars, juin et septembre)

D'ailleurs, vous avez reçu de la RESE un contrat récapitulatif vos données personnelles (qu'il convient de leur retourner corrigé ou validé). Que vérifier ?

Avant toute chose, vérifiez la rubrique « votre compteur » !

Il faut s'assurer que le compteur que vous louez est correctement dimensionné par rapport à vos besoins. **Un compteur de diamètre 15 mm est largement suffisant pour assurer la distribution d'une maison individuelle** (on commence à avoir nécessité d'un compteur de plus gros calibre (20 mm ou 30 mm) à partir d'un immeuble de deux étages comportant plusieurs appartements). Aussi, si vous êtes équipés d'un compteur de diamètre 20 ou 30 mm



sans qu'il soit nécessaire, demandez (à la RESE) son changement pour un modèle de plus petit diamètre. En effet, la facture est basée sur le diamètre du compteur (plus le diamètre est important, plus l'abonnement est onéreux). Une manière comme une autre de payer le juste prix...

Compteur de jardin

Un certain nombre d'abonnés a fait le choix de faire installer un compteur de jardin, dit « compteur vert ». Celui-ci permet d'être exonéré de la part assainissement, l'eau consommée pour l'arrosage n'ayant pas vocation à transiter par le réseau d'eaux usées pour être traitée en station d'épuration. Par contre, la location de celui-ci s'élève à 58,92€ TTC (en 15 mm). Donc, à moins d'utiliser au minimum 45 m³ annuel pour l'arrosage, celui-ci n'est pas économiquement avantageux. Cela vaut le coup de récapituler les volumes d'eau de vos 3 dernières factures 2013 pour vérifier.

La seconde facture que vous recevrez dans le courant du second semestre, quant à elle, récapitulera les volumes d'eau consommés depuis le dernier

relevé d'index fin 2013. Elle risque de vous paraître assez lourde financièrement, et au moment le moins opportun (période de règlement des impôts...) alors que nous étions habitués à régler nos factures tous les quatre mois. La RESE propose des solutions de règlements par mensualisation pour les usagers intéressés. Pour les autres, il va falloir constituer une cagnotte...

Etape 2 à l'automne...

Côté bonne nouvelle

La facture 2014 que nous venons de recevoir enregistre une diminution d'environ 28 % pour la part assainissement, soit environ -65€ par an pour 80 m³.

Au niveau du tarif de l'eau par rapport à 2013 et à l'ancien syndicat La Jarrie et ses 5 communes, il nous faudra attendre de recevoir les factures pour disposer d'éléments concrets et monter un groupe de travail sur le sujet.

• Danièle Dumont

Attention voilà l'été et la période de sécheresse !



Pour info : l'arrêté préfectoral N° 06-2281 du 27 juin 2006, interdit l'incinération des déchets verts par des particuliers. Toutefois il existait des dérogations faites par la Mairie dans les cas de vieux bois infestés d'insectes xylophages par exemple...

Suite à la mise en place du code de la santé publique, que toutes les mairies se doivent d'appliquer, **le brûlage à l'air libre des déchets ménagers, ou de tout autre déchet, est maintenant totalement interdit (Infraction pénale)**. Cette interdiction en cette période de l'année,

avec les risques d'incendie liés, est particulièrement justifiée. Depuis 2010 et le Grenelle de l'environnement, la sensibilisation contre la pollution de l'air s'est accentuée avec le « plan particules » et rappelle que le brûlage de déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie

Des solutions existent et nous y travaillons

Le paillage, le broyage, le compostage, vous donneront un bon engrais dans quelques mois pour vos cultures.

En bon citoyen prenons soin de notre planète !

• Sylvie Guerry-Gazeau

RÉFORME des rythmes scolaires

La commune de Clavette a mis en place dès la rentrée 2013, la nouvelle réforme des rythmes scolaires prévue par un décret ministériel datant de janvier 2013. Cette nouvelle organisation du temps scolaire répond avant tout à des objectifs pédagogiques liés à la chronobiologie. Elle vise à mieux répartir le temps d'enseignement sur la semaine, en bénéficiant de cinq matinées de classe au lieu de quatre et en privilégiant les apprentissages fondamentaux le matin.

La mise en place des rythmes scolaires a mobilisé des ressources humaines issues du personnel communal, dont la polyvalence et les compétences ont grandement facilité le réaménagement des nouveaux rythmes. La collectivité a fait appel à un personnel détaché par l'association *Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes* « PAPJ » pour la coordination du projet et aussi à des bénévoles très compétents et dévoués pour l'encadrement des ateliers. Les activités proposées ont été élaborées en concertation avec l'équipe enseignante, en accord avec le projet pédagogique de l'école.



Ont également été mobilisées, des ressources financières puisque ce déploiement représente un coût annuel de 220 euros par enfant, cofinancé la première année à hauteur de 90 euros par l'Etat.

Notre priorité, dans l'intérêt de la réussite des enfants est de leur offrir un

projet éducatif de qualité, en termes de taux d'encadrement, d'animateurs qualifiés, et d'ateliers riches en activités culturelles, artistiques et sportives.



Les Temps d'Activités Périscolaires (T.A.P.) sont organisés et pris en charge par la commune en prolongement de la journée de classe. Sur une semaine type, les temps d'activités périscolaires sont répartis selon deux types d'accueils : « temps calmes » le lundi et le jeudi d'une durée de 30 minutes, proposés après la pause méridienne, et l'accueil sous forme d'un « parcours thématique » d'une heure, termine les journées de classe du mardi et du vendredi.

Suite à la réunion du 10 juin dernier, le bilan est très positif et les objectifs ont été atteints. Une adhésion forte et enthousiaste de la part des parents d'élèves, avec une participation impor-

95% des enfants de l'école de Clavette ont participé aux différents ateliers proposés aux T.A.P.



tante des enfants aux activités proposées aux T.A.P., environ 95% des enfants de l'école de Clavette ont participé aux différents ateliers. Des répercussions tangibles ont été relevées par l'équipe enseignante ainsi qu'une plus grande régularité au cours des apprentissages et une meilleure organisation de l'emploi du temps.



De plus, nous avons constaté un renouveau pour la lecture qui s'est traduit par une recrudescence des inscriptions (+ 75 %) des enfants et de leurs parents à la bibliothèque municipale.

• Zoulikha Rezzoug

Vous avez quelques heures de disponible ?

Nous faisons appel à volontaires hommes ou femmes pour encadrer les enfants lors des activités TEMPS CALMES (broderie, couture, bricolage, mécanique, initiation à la musique...)

Fortes chaleurs : canicule



On parle de canicule quand 3 conditions sont réunies : il fait très chaud ; la nuit la température ne descend pas, ou très peu ; cela dure plusieurs jours.

Durant ces périodes un risque santé existe, selon l'âge il peut s'agir d'hyperthermie ou de déshydratation. Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée faites vous connaître auprès de la mairie afin que les services municipaux puissent organiser des visites régulières (par des bénévoles ou par des professionnels).

Par ailleurs, le numéro national « canicule info service » 0800 06 66 66 est mis à votre disposition du 21 juin au 31 août, de 8h à 20h (appel gratuit depuis un poste fixe).

• Jean Larribot

VOTRE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE est gratuite pour tous

Elle fait partie du réseau des bibliothèques de la C.D.A. de La Rochelle composé de 9 bibliothèques.

La bibliothèque de Clavette et ses bénévoles ont été très fiers et touchés que la première réunion de réseau de la CDA de La Rochelle se tienne dans notre commune et remercie Madame Anne Courcoux, directrice de la médiathèque de La Rochelle, pour sa présence, sa disponibilité et ses réponses à nos questions.

Merci également à Madame le Maire d'avoir partagé avec nous ce moment d'échanges et d'informations où toutes les bibliothèques étaient représentées, C'est un réseau de bibliothèques informatisées avec le logiciel PMB. Il réunit 8 bibliothèques (ex-CDC Plaine d'Aunis) : Bourgneuf, Clavette, Croix-Chapeau, La Jarrie, Saint-Christophe, St-Médard d'Aunis, Thairé et Vérines qui sont informatisées en réseau depuis 2007. La bibliothèque de Salles-sur-Mer est actuellement en cours d'informatisation. Par la suite la bibliothèque de Marsilly sera à son tour informatisée et rejoindra le réseau.



Les contes de l'été : « Les jeudi je dis »

Les 10 et 24 juillet, les 07 et 21 août, sous le kiosque du jardin public, les conteurs de la bibliothèque de Clavette vous liront de belles histoires pour le plaisir des petits et des grands.

Ce réseau des bibliothèques PMB représente 17 322 habitants soit 10,7 % de la population totale de la CDA.

L'accompagnement professionnel des équipes des bibliothèques existe grâce à la création d'un poste d'assistant de conservation à compter du 1^{er} janvier 2014 à la C.D.A. Cet emploi existait depuis 2004 dans la communauté de communes Plaine d'Aunis, et c'est avec soulagement et plaisir que nous retrouvons Florence Demezicq.

• Chantal et Patrick Quintin

Les livres les plus empruntés depuis le 1^{er} janvier 2014

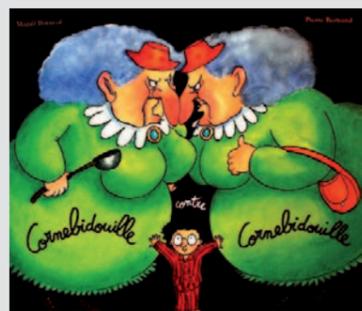
Romans Adultes
L'analphabète qui savait compter
de Jonas Jonasson



Romans Jeunes
Jade et le royaume magique Vol. 7 : Katimini voit rouge de Marc Cantin-Isabel

Documentaire Enfants
Tes Questions Sur Les Sciences

Albums Enfants
Cornebidouille contre Cornebidouille de Pierre Bertrand (Auteur), Magali Bonniol (Illustrations)



BD
Louca, T1 : Coup d'envoi
de Bruno Dequier

CD
Darkness on the Edge of Town
de Bruce Springsteen



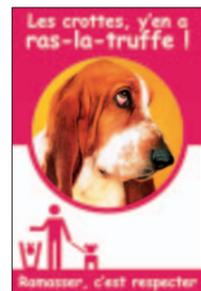
Infos pratiques

Les Bénévoles Chantal, Sylviane, Magali, Maïté, Minika, Gilles & Patrick vous accueillent :

- mardi de 16h30 à 19h00
- mercredi de 15h00 à 18h00
- samedi de 10h30 à 12h30

Internet : www.bibliotheques.agglo-larochelle.fr/medias/

Mail : bibliothequedeclavette@gmail.com



Appel au civisme

Nous constatons que les trottoirs sont quotidiennement souillés par des déjections canines.

Au delà de la propreté de votre espace de vie, il est question de sécurité publique. Nous rappelons aux propriétaires d'animaux qu'ils en sont responsables et qu'ils doivent prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter toute gêne ou incident (déjections, sacs poubelles éventrés, nuisance sonore).

Il en va de même pour les stationnements sur les trottoirs : ils constituent une gêne évidente à l'accessibilité et à la sécurité des piétons, au passage de la balayeuse des caniveaux. Nous vous rappelons donc que vos véhicules doivent être stationnés sur les places de parking prévues à cet effet ou dans vos résidences.

POUBELLES : au revoir les sacs, place aux bacs !

La remise des bacs se fera entre le 14 octobre et le 1^{er} novembre 2014



La CDA, qui prend en charge la collecte des ordures ménagères, nous installera prochainement des bacs à roulettes en remplacement des sacs poubelles.

Si vous avez été absents entre le 10 et le 12 juin, période de la visite d'informations à domicile, vous pouvez avoir toutes les informations sur le N° Vert : 0 800 003 912 et sur le site internet : www.monbac.agglo-larochelle.fr.

La taille des bacs est définie lors de l'enquête. La base minimum étant, pour 1 à 4 personnes par foyer : un bac de 140 L, soit l'équivalent de 3 sacs et demi. La capacité des bacs varie jusqu'à 200L.

La remise des bacs se fera entre le 14 octobre et le 1^{er} novembre 2014. A vous de désigner une tierce personne en cas d'absence. Un livret explicatif sera donné avec chaque bac.

Disparition partielle des bacs collectifs ! A l'exception de 3 emplacements « Debussy/Mozart » « Passage des jardins/ateliers municipaux » et « ERD108 Mairie » tous les autres bacs collectifs seront supprimés.

Jours de collecte

- Mardi matin pour la poubelle noire des déchets ménagers qui deviendra un bac à couvercle bleu.
- Vendredi matin pour la poubelle jaune du tri sélectif qui deviendra un bac à couvercle jaune.



Couvercle bleu pour les déchets ménagers et couvercle jaune pour le tri sélectif.

Pensez à sortir les bacs individuels la veille au soir car la collecte se fera entre 5h du matin et midi.

N'oubliez pas de rentrer les bacs individuels le jour du passage, une fois le ramassage effectué ou en rentrant du travail.

Le nettoyage des bacs est à votre charge. Vous pouvez utiliser des contenants ou pochons de tout type pour le bac bleu pour ne pas avoir à le laver trop fréquemment. Les emballages sont mis directement en vrac dans le bac jaune.

Chaque bac aura au dos son adresse thermocollée. En cas de détérioration ou de vol, contactez le service déchets de la CdA qui fera le nécessaire pour le

remplacement. Il vous sera demandé une attestation sur l'honneur. Il n'y aura plus de distribution de sacs, sauf cas décidés à la suite de l'enquête de juin. Les distributions se feront directement par le service déchets de la CdA. Il n'y aura plus de sacs en mairie. Pour les futurs arrivants, ils devront faire la demande de bacs auprès de la CdA au numéro vert : 0 800 003 912. www.agglo-larochelle.fr/gerer-mes-dechets

La zone de collecte près du cimetière, place du 19 mars 1962, sera maintenue, mais à partir de fin 2014 uniquement pour le verre. Vous pourrez mettre le papier directement dans les bacs jaunes.

• Jean Larribot

DÉCHÈTERIES

Le combat que nous menons auprès de la CdA pour revenir à plus de facilité dans la gestion des déchets commence à porter ses fruits. Le système de contrôle d'accès* aux déchèteries de la communauté d'agglomération de La Rochelle vient d'être assoupli afin de s'adapter aux besoins des habitants et à certains cas particuliers.

Désormais :

- le nombre de passages annuel est porté de 15 à 20 : tous les « pass » en cours d'utilisation ont ainsi été crédités de 5 passages supplémentaires ;

- au printemps et à l'automne, les dépôts de déchets verts seront illimités dans les 2 plateformes d'Aytré et de Puilboreau réservées à ce type de déchets. Cette mesure s'appliquera à partir de l'automne prochain (du 1^{er} octobre au 30 novembre).

- dans certains cas spécifiques (emménagement, déménagement, vide-maison...) et sur présentation d'un justificatif au service Gestion des déchets de la CdA, un badge de 5 passages gratuits, valable pour une semaine (du lundi au samedi) vous sera délivré ;

- enfin, pour proposer une solution aux particuliers qui auraient des besoins



complémentaires, il est à présent possible, une fois par an, d'acheter 5 passages supplémentaires pour 20 € (crédités sur le pass).

Pour tout renseignement : 0 800 535 844 www.agglo-larochelle.fr/gerer-mes-dechets

* Les élus, réunis en Conseil communautaire le 5 juin, ont donc décidé de mettre en place de nouvelles dispositions afin de répondre aux attentes de tous.

• Sylvie Guerry-Gazeau

CCAS – Centre Communal d'Action Sociale, à quoi ça sert ?

Le CCAS de Clavette est chargé des fonctions suivantes :

- Organisation du repas annuel avec animation pour les clavetais ayant atteint 65 ans.
- Accompagnement et mise à disposition de matériel, téléphone et d'un bureau pour le (s) membre (s) de l'association en charge du regroupement achat de bois de chauffage et fuel. Nous invitons les clavetais concernés à se manifester auprès des services de la mairie.
- Gestion de liste et proposition de candidatures aux logements sociaux sur le territoire de la commune.
- Gestion des aides et interventions auprès des services concernés pour des problèmes ponctuels rencontrés par tout habitant de la commune, en lien et partenariat avec le Sivom (qui intervient plus spécifiquement pour les problèmes financiers).



Assurant de nombreux services avec discrétion et efficacité depuis de nombreuses années déjà, le CCAS de Clavette est composé de 4 membres parmi les élus du conseil municipal : Marie-Ange Chabirand, Claudine Hubert, Isabelle Guenaire et Zoulikha Rezzoug

N'hésitez pas à faire appel au CCAS quel que soit le problème rencontré...



et de 4 membres extérieurs au conseil municipal, citoyens de la commune : Françoise Billaud, Thierry Caugnon, Joël Gaulupeau et Maité Masson.

• Sylvie Guerry-Gazeau

Achat groupé énergies : bois et fuel Recensement

Marie-Ange Chabirand en charge des affaires sociales est à votre disposition à la mairie de Clavette.

Avant l'automne et les premiers froids, avant de faire rentrer ce qu'il faut pour les chaudières... si vous avez besoin de petites quantités pour vos chauffages centraux ou autres « calorifères », contactez-nous !

Merci de nous appeler à la mairie **avant fin Juillet sur le 05 46 35 81 57** pour vous faire connaître.

Nous allons vous recenser pour organiser 2 fois par an (fin septembre, fin janvier) l'approvisionnement en énergies (fuel et bois) et ainsi mieux négocier les tarifs et la livraison groupée de ces énergies.

Merci de vous manifester !

Selon les besoins exprimés, c'est à travers une association spécifique que nous vous donnerons la possibilité d'économiser un peu en vous mutualisant.

• Sylvie Guerry-Gazeau

Appel à vigilance

La saison d'été est aussi la période des vacances ! Ce plaisant évènement, période de repos indispensable est parfois hélas accompagné d'un gros désagrément : les maisons vides attirent les cambrioleurs !

Mais aussi, les cambrioleurs prennent des vacances, ils viennent visiter notre belle région et nos belles maisons ! N'hésitez pas à prévenir la gendarmerie en leur communiquant vos dates d'absences pour activer le plan « tranquillité vacances » à la disposition de tout citoyen. Ils passeront régulièrement dans votre secteur.

Surtout prévenez vos voisins et amis pour qu'ils signalent immédiatement le moindre fait anormal, une personne inconnue ou un véhicule qui n'a rien à faire chez vous. C'est le moment de faire fonctionner les relations de bon voisinage et les visites de famille. N'enfermez pas les chiens dans des chenils, laissez-les en liberté dans votre propriété et pensez à cacher ou à protéger les objets les plus précieux.



INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES dans le cadre du PLU intercommunal

Marais, tourbières, prairies humides, terrains habituellement inondés ou gorgés d'eau de façon permanente ou temporaire... entre terre et eau, les milieux humides présentent de multiples facettes et se caractérisent par une bio diversité exceptionnelle.

Par leurs différentes fonctions, ils jouent un rôle primordial dans la régulation de la ressource en eau, l'épuration et la prévention des inondations.

Les zones humides, définies dans le code de l'environnement représentent des espaces à forts enjeux écologiques, économiques et sociaux.

Particulièrement vulnérables leur préservation et leur gestion durable ont été reconnues d'intérêt général. Les services de l'état rappellent l'obligation de réalisation de ces inventaires préalablement à toute révision d'un document d'urbanisme.

Dans le cadre des études préalables à l'élaboration du PLU intercommunal, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle se lance dans un diagnostic à grande échelle de l'ensemble de ses zones humides.

Pour mener cette étude, la CDA s'appuie sur une concertation locale, animée par un groupe d'acteurs composé de représentants agricoles, de chasseurs et de pêcheurs, d'associations de protection de la nature ou de randonneurs... selon



les modalités d'inventaires des zones humides du SAGE Sèvre Niortaise marais Poitevin.

La composition de ce groupe est validée en conseil municipal. Le diagnostic est mené par un bureau d'étude spécialisé dans les études de sols et d'inventaires de la flore, la CDA a retenu le bureau d'études BIOTOPE pour l'accompagner sur l'expertise environnementale.

Celui-ci sera amené à procéder à des sondages et des relevés de terrains sur les secteurs à enjeux de la commune.

Cet inventaire ne constitue aucune contrainte pour les agriculteurs, au contraire, ce classement en zones permettra de lever tout de suite des inquiétudes sur la nature des terrains et leur utilisation possible. Ce diagnostic sera présenté à la population pendant un mois avant d'être validé par le conseil municipal. Ce n'est qu'à ce stade, et lorsque l'ensemble des inventaires aura été mené, que cette source d'information sur notre territoire pourra être prise en compte par le PLU intercommunal.

• Jean Larribot



Les inventaires débuteront au mois de septembre (2^{ème} quinzaine) et dureront environ 4 mois.



CLAVETTE - COMITÉ DES FÊTES L'Union fraternelle

Lors de l'assemblée générale du comité des fêtes de Clavette le bureau ne souhaitait pas se représenter. Ont donc été élus : comme présidente Valérie Cona, et comme vice-président Christophe Vanpouche, comme trésorière et vice-trésorière Nadine Snoek et Isabelle Combet, comme secrétaire et vice-secrétaire Isabelle Péraudeau et Jacqueline Pillard.

Nous remercions les membres de l'association pour la confiance qu'ils nous ont accordée ainsi que les anciens membres du bureau dont nous gardons le soutien.

Nous avons pris le relais et commençons à programmer des manifestations que nous voulons festives mais aussi des lieux d'échanges et de partages entre les Clavetais.

Ainsi nous avons déjà organisé :

- Le 22 juin, une balade à vélo d'environ 1 heure. En fin de parcours un verre de l'amitié a été proposé (nous propo-



Valérie Cona, présidente du comité des fêtes.

sons de reconduire cette activité une fois par mois à partir du mois de septembre).

- Une balade pédestre nocturne dans le village le 4 juillet.

Ces balades étaient gratuites.

Nous participerons également à la fête du village le 14 juillet où nous proposerons différentes activités comme un concours de pétanque, une course de trottinettes...

Un vide-grenier, le premier dimanche de septembre, sera également organisé. (à confirmer, pour organiser un tel événement l'association a besoin de mains sans quoi, elle ne peut pas fonctionner et donc exister).

Nous reconduirons le marché de Noël le dernier dimanche du mois de novembre. Si vous souhaitez exposer n'hésitez pas à nous contacter.

Voilà l'éventail des manifestations que nous souhaitons vous proposer. Mais toutes les nouvelles idées seront bonnes et toute personne souhaitant nous aider sera la bienvenue.

Alors n'hésitez pas.

- Les membres du bureau du comité de fêtes de Clavette

Infos pratiques

L'association est pour vous et à votre service, pour faire de Clavette un village toujours plus dynamique.

Courriel : clavettecomitedesfetes@gmail.fr

ASTRONOMIE : la 24^{ème} nuit des étoiles

L'astronomie chez l'amateur, c'est avant tout le rêve, la poésie, l'imaginaire qui travaille. C'est un spectacle qui change en permanence, on ne peut jamais s'en lasser.

Contempler le ciel c'est la première démarche de la pratique de l'astronomie, l'admiration grandissant à mesure que l'on pénètre plus en avant.

Mieux que n'importe quel spectacle, celui du ciel nous attire, nous enveloppe, nous parle de l'infini, de l'infranchissable.

Face à l'astronomie, chaque astronome amateur est une entité, ce sera son affaire, qu'elle soit poétique, mathématique, physique, philosophique ou métaphysique, elle sera ce qu'il viendra y chercher et c'est cela l'important.

C'est pourquoi nous vous invitons à la 24^{ème} nuit des étoiles. Venez nombreux en famille explorer le ciel, des passionnés se feront un plaisir de vous montrer et répondre à vos questions sur les étoiles, les planètes, les nébuleuses et tous les objets que nos télescopes iront chercher ce soir là dans le ciel. Vous aurez la possibilité de voir sur écran d'ordinateur, des objets célestes photographiés en direct et en couleurs naturelles.

A noter que si la météo ne nous était pas favorable (nuages ou pluie) la soirée serait remplacée par une conférence à la salle des fêtes, chemin des Billettes.

Infos pratiques

La 24^{ème} nuit des étoiles, le vendredi 2 août de 22h à 2h30, manifestation gratuite.

Rendez-vous à Clavette 17220 Plaine de la Chênaie, coordonnées GPS : 46° 08'36" N et 1°01'07" W.

Renseignements complémentaires : 05 46 44 20 43.



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Plus de 90 enfants entre 6 et 11 ans sur le quai de la gare de La Rochelle à 6 h 30 du matin !



Et une année de plus pour l'Association des Parents d'Elèves...

L'équipe change, grandit, certains partent, des nouveaux arrivent mais les objectifs restent toujours les mêmes :

- récolter des fonds pour aider les instituteurs des écoles de Montroy et de Clavette à réaliser leurs projets et les sorties scolaires (par exemple nous avons participé au séjour de toute l'école de Clavette pour Paris pendant deux jours. Imaginez plus de quarante-vingt-dix enfants entre 6 et 11 ans sur le quai de la gare de La Rochelle à 6 h 30 du matin... !!!!)
- mais également mettre en place des manifestations destinées à tous les habitants des deux villages.



L'Ecole le 27 juin ; la soirée a débuté par le spectacle des enfants préparé par les instituteurs, suivi d'une kermesse et d'un repas organisés par l'association.

N'hésitez pas à nous rejoindre au sein de l'Association ou juste à venir participer aux manifestations qui sont ouvertes à tous... et rendez-vous à partir de septembre pour d'autres projets...

- L'Association des Parents d'Elèves



Association « Les petits loups »

Nos tout petits, de 3 à 6 ans filles et garçons seront ravis d'apprendre à manier le ballon de façon à les initier aux joies du football.

Les entraînements se déroulent au mulisports les samedis après-midi de 15h00 à 16h30.

Venez vite nous rejoindre !

A CLAVETTE

Contact : **Christophe, 06 16 48 81 79**



Des nouvelles du Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Le début d'année 2014 a été source de nombreux changements pour le RAM.

Tout d'abord, il y a eu la création du SIVOM de la Plaine d'Aunis au 1^{er} janvier 2014, gestionnaire du RAM, en lieu et place de la Communauté de Communes Plaine d'Aunis.

Puis, il y a eu remplacement de la coordinatrice RAM, par l'arrivée d'Elen. Tous ces bouleversements ont participé à la création d'une nouvelle inspiration au sein du RAM. Les ateliers ont repris de plus belle, avec une fréquentation à la hausse.

Tout le monde semble avoir trouvé ses marques dans la nouvelle organisation

en trois temps de l'atelier d'éveil (accueil, activités et lectures/chants).

Les festivités comme le carnaval, la fête de Pâques et les fêtes d'anniversaires, les sorties (visite d'une ferme ou le massage des œufs au relais nature de la Moulinette) ou encore les ateliers bibliothèque et les ateliers crèche/RAM sont autant de moments d'échange et de partage pour les enfants comme pour les adultes.

N'oublions pas la formation professionnelle continue des assistantes maternelles qui a bien débuté, puisque nous venons de terminer une formation sur les émotions de l'enfant. De plus, en juin, plusieurs assistantes maternelles participeront à une remise à niveau

des gestes de premiers secours. Autant de propositions qui contribuent à cette belle dynamique de notre Relais Assistantes Maternelles !

• L'équipe du RAM

Infos pratiques

N'oubliez pas que le RAM est un service gratuit et accessible à tous.

Pour vous inscrire et/ou obtenir des informations sur les modes d'accueil, le contrat de travail ou pour tout autre renseignement complémentaire, veuillez contacter Audrey DENIMAL au 05 17 67 15 15 ou par mail : ram.boutchou@laposte.net

L'Association d'Entraide Multiple (AEM)

Depuis plus de 30 ans, l'Association d'Entraide Multiple (AEM) a pour principale mission l'organisation de l'aide au domicile des particuliers, à tout moment de leur existence, afin de leur faciliter par tous les moyens appropriés, la vie dans leur foyer, leur milieu social et familial.

Aussi l'AEM propose des services à la vie quotidienne (CESU préfinancés acceptés) et des services aux personnes dépendantes (APA, PCH, mutuelles, etc.).

• **Personnes âgées** : aide aux actes ordinaires de la vie quotidienne (entretien du logement - entretien du

linge et repassage - accompagnement aux courses - préparation des repas et/ou aide à l'alimentation) et aide aux actes essentiels de la vie (lever - transfert - toilette - habillage - coucher - accompagnement aux activités - garde jour - garde de nuit).

• **Personnes handicapées** : entretien du logement - entretien du linge - courses - préparation des repas et/ou aide à l'alimentation - aide à la personne - accompagnement aux activités.

• **Enfants** : Garde périscolaire - accompagnement à l'école - garde à domicile - aide aux devoirs.

• **Tout public** : ménage - repassage.

Pour toutes ces prestations, vous pouvez bénéficier d'une réduction ou crédit d'impôt à hauteur de 50 % de la dépense engagée, selon les textes en vigueur.

Infos pratiques

Pour plus d'information n'hésitez pas à nous contacter : 05 46 50 71 71

ou à venir nous voir :
AEM : 14 place de l'Europe,
appartement 907 - 17000 La Rochelle
Mail : aem-lr@wanadoo.fr
Site internet : aem17.fr



Bambins d'Aunis

Accueil des enfants de 0 à 3 ans, parents, professionnels. Dans le cadre du Sivom de la Plaine d'Aunis, un accueil itinérant à la journée est à la disposition des parents pour la modique somme de 24 € par an et par famille.

Le bus, qui prend en charge 12 enfants, se déplace :

- **Lundi** : Aigrefeuille ou Vérines
- **Mardi** : Le Thou
- **Jedi** : Saint Christophe
- **Vendredi** : Aigrefeuille

Bambins d'Aunis propose aussi une halte garderie parents/enfants le jeudi à La Jarrie et le mardi à Aigrefeuille.

Pour toute information, contactez les au 05 46 35 58 23.

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Plaine d'Aunis (SIVOM)

Depuis le 1^{er} janvier 2014 date de notre entrée à la CDA les communes de Bourgneuf, Clavette, Croix-Chapeau, La Jarrie, Montroy, Saint-Christophe, Saint-Médard d'Aunis et Vérines ont décidé de créer le Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de la Plaine d'Aunis (SIVOM) qui a pour objectif de maintenir certaines compétences de l'ancienne Communauté de communes non reprises par la CDA de La Rochelle.

Ces compétences concernent :

- La gestion et l'entretien des équipements sportifs : gymnase Jacky Héraud, courts de tennis à La Jarrie couverts et extérieurs, parking du collège de la Jarrie et gare routière.
- Le soutien aux clubs sportifs et les animations sportives scolaires (natation scolaire).



- L'élaboration et la mise en œuvre du PEL (le PEL a pour vocation de définir et promouvoir une politique éducative de territoire en faveur des enfants, des jeunes et des familles).
- Le fonctionnement de la Maison de la petite enfance de la Jarrie.
- L'action sociale par l'attribution d'aides financières au public en difficulté.

Les bureaux du Sivom sont situés au 1 route de Croix-Fort à Clavette (dans les anciens locaux du syndicat d'adduction d'eau).

Les délégués du conseil municipal de Clavette, siégeant au conseil syndical, sont Marie-Ange Chabirand et Jean-Jacques Snoèk.

• Marie-Ange Chabirand

Le service TaxiMouettes

Véritable service de proximité, TaxiMouettes facilite vos déplacements depuis votre commune. Aller au marché, chez le médecin, ou simplement rendre visite à des amis, c'est facile !

Il vous suffit de réserver au n°Azur 0811 36 17 17 choix 3.

TaxiMouettes vient vous chercher et vous dépose dans la ville figurant sur le programme horaires de votre canton (disponible sur www.lesmouettes-transports.com ou à la mairie de votre commune).

Le coût du trajet est le même qu'un ticket de car, soit 2,50€ ou 4,80€ pour l'aller-retour.

A noter :

Toute réservation s'effectue la veille du transport avant 16h00 ou le vendredi avant 16h00 pour un trajet le dimanche et lundi.

Animations enfants et jeunes

Les Safaris Juniors dans la réserve naturelle du marais d'Yves

Pour les enfants de 6 à 10 ans.
Vendredis 11 et 25 juillet à 9h30
Vendredi 1^{er} août à 14h30, mardi 12 août à 9h30 et
Mercredi 27 août à 10h00

Plumes et coquillages

Oiseaux, plumes au vent...
Coquillages de traces en traces
Mercredi 16 juillet à 9h30

Détective en herbe

Muni d'une loupe et d'indices, une enquête dans le monde fascinant des fleurs pour trouver ce que cachent les pétales...

Vendredi 18 juillet à 9h30

Les oiseaux du rivage

Jeu collectif, puzzles et lorgnettes pour découvrir ces oiseaux qui font la renommée de la réserve.

Mercredi 23 juillet et 20 août à 9h30

Sur les traces des animaux

Mammifères, oiseaux, insectes... Ils laissent des traces et des indices. Recherche et moulages au programme...

Mercredi 30 juillet, jeudi 14 août et vendredi 22 août à 9h30

Les petites bêtes de l'eau

A la pêche aux monstres aquatiques, qui pour certains, après une métamorphose, apparaissent si sympathiques et dévoilent des adaptations extraordinaires.

Mercredi 6 août à 10h.

Les papillons

Avec des poésies autour de leur cycle de vie, l'animation se poursuivra dans les prairies.

Vendredi 8 août à 9h30.

Rallye

8 mini-défis pour percer les mystères du site de la réserve.

5,5 €/enfant et 4,5 €/accompagnateur.

• Inscriptions à l'Office de tourisme de Châtelailon-Plage au 05.46.56.26.97.

www.agglo-larochelle.fr/actualite-agenda-du-developpement-durable-juin-sept-2014

ENFIN LE SOLEIL !

Après un printemps pluvieux, venteux et très froid, le soleil est enfin arrivé avec un peu de chaleur. Quelques bronzages parfois tirant sur le rouge écarlate se remarquent dans les rues de Clavette. On ouvre les fenêtres, on fait le ménage de printemps qu'on n'a pas pu faire avant.

Puis on va faire un tour chez **Tuong Vi Tran** masseur-kinésithérapeute 1, rue du Meunier (à côté de la boulangerie) pour éliminer nos douleurs et nos rhumatismes d'hiver avec ses diverses techniques de rééducation... entre 9h30-12h30 et 14h-19h30 du lundi au vendredi.

En sortant, on passe au **Salon d'Emilie**, juste en face. Pour les sorties qui se préparent chez les amis elle redonnera de la couleur à nos cheveux, et une petite coupe pour l'été qui arrive entre 14h-19h le lundi, 9h-19h les mardi, jeudi & vendredi, 9h-12h le mercredi, 8h-13h le samedi. Attention elle sera fermée les 15 premiers jours d'août et une semaine en février.

C'est tellement agréable...

- de se balader au soleil, d'aller faire une petite balade à vélo, tiens pourquoi pas avec le Comité des Fêtes qui donne le départ sous le kiosque du centre-bourg vers 10h le dimanche,
- d'aller chercher à pied, son pain (et il est bien bon !) avec des pâtisseries au **Jeun'Epi** du mardi au vendredi entre 6h30-13h30 et 16h-19h45 ; le samedi entre 7h-13h30 et 16h-19h45 et le dimanche et les jours fériés entre 7h et 13h. Ils sont ouverts tous les lundis du 15 juin au 30 septembre.



De retour à la maison, on a envie de flâner à l'extérieur, de profiter du jardin, des fleurs... **Flor'kidée** est là pour nous aider, une fleur, une déco, à croire que ses bouquets sortent du jardin et en plus faits maison, le lundi entre 15h-19h30, du mardi au samedi entre 9h30-12h30 et 15h-19h30, le dimanche entre 9h30-13h. En plus elle a un site internet www.florkidee.fr et elle fait la vente à distance et les livraisons.

Il fait chaud avec ce début de canicule. Et si on invitait la famille ? On sort le barbecue, on lui enlève la poussière cumulée de cet hiver et voilà ! Enfin presque, qu'est-ce qu'on mange ? Pas de problème : **Saveurs Fermières** est là www.saveursfermieres.fr Du colis de viandes au panier de fruits et légumes avec un rayon bio en pleine expansion.

Pour le vin, de Bordeaux à Saint Tropez, c'est une belle promenade gustative. Du mardi au samedi entre 9h-13h et 14h30-19h30. Attention aux 15 derniers jours d'août elle est en vacances.

Après l'apéro (avec mo-dé-r...) et pendant le barbecue sur la pelouse, un petit concours de boules ? Oui bonne idée. Et puis la journée s'avancant que manger ce soir : un petit tour à **Nems in Black** pour un voyage en Asie et bien finir la soirée. Du lundi entre 16h-19h30 ou du mardi au samedi entre 10h-13h30 et 16h-19h30 sauf les 15 jours des vacances de février.

PS / N'oublions pas les grands moments de la « Coupe du monde de football » au Brésil ! Avec l'équipement de rigueur :

- Des crêpes de **Crêpes en Poch'** pour les enfants et les grands gourmands du lundi au vendredi de 9h30 à 19h et le samedi de 9h30 à 13h
- L'incontournable image du foot avec la bière et les pizzas (au moins taille 3) du lundi au mercredi chez **Kiki'Pizz** de 11h30-14h et 18h30-21h, le vendredi et samedi jusqu'à 22h et le dimanche entre 18h30-22h.

Après le match, rendez-vous au **Café de la Paix** « chez 100 kilos » pour refaire le match, le bar-tabac-journaux le plus rock et le plus spécialisé en bières de Clavette ! 7h-22h tous les jours de semaine sauf le mercredi, jour de fermeture, et le week-end de 8h30 à 20h.

• Gilles Gazeau



CLAVETTE, dans la préhistoire et dans la légende

Si bon nombre d'historiens locaux rapprochent notre histoire avec celle du Bas Poitou plutôt qu'avec la Saintonge, notre ami Georges Musset⁽¹⁾ dans l'introduction de son livre, « *La Charente-Inférieure avant l'histoire et dans la légende* » nous dit : « *cette idée nous l'avons combattue plusieurs fois, notamment à l'Association Française pour l'avancement des sciences, à La Rochelle. Nous ne recommencerons pas ce plaidoyer. Nous nous contenterons simplement de dire que l'Aunis comme la Saintonge a été peuplé aux époques de la préhistoire, que nous retrouvons dans ce coin de terre les traces de la civilisation de la pierre et du bronze, et que si, toutes choses égales, le nombre de stations (préhistoriques) découvertes en Aunis n'est pas aussi considérables que celui des stations saintongeaises, la raison en est dans ce fait que l'exploration de l'Aunis, à ce point de vue spécial, ne remonte qu'à peu de temps, et qu'un très petit nombre d'archéologues s'y emploient* ».

A ce sujet, en 1884, un article paraît dans la série R.C.M.A.H.⁽²⁾ dont Clavette est à l'honneur :

« *Nouvelles stations préhistoriques aux environs de La Rochelle : J'appelle l'attention de la commission des Arts, sur les découvertes préhistoriques qui se font aux environs de La Rochelle. Monsieur Martial Guerry a trouvé, depuis deux ans différentes stations de plein air dans les communes de Clavette, La Jarrie, Saint-Médard et de La Jarne. Tous les objets qu'il possédait ont été déposés au mois d'août dernier, qui l'a gratifié d'une médaille d'argent et d'une subvention de 100 F et Monsieur Musset lui a fait la promesse de publier un rapport sur ses découvertes. Depuis il a trouvé une centaine de silex parmi lesquels plusieurs pointes de flèches, deux haches, une scie en parfait de conservation.* »

Pour être plus précis, il s'agit de deux stations dites Robenhausien, c'est à dire de l'époque néolithique (environ 2 000 ans avant J-C) et M. Martial Guerry les a découvertes :

- une au long du chemin du « Treuil Chartier » à Chassagné, au lieu dit chemin de Bernage,
- l'autre au moulin de Clavette, dit **Moulin de la motte** ou **des revenants** au lieu dit fief du moulin à vent.

Il y a été découvert de « *de jolies pointes de flèches à oreillettes, des éclats, des nucléus (photo A), des haches polies (photo B). Une jolie hachette en grès a été également trouvée par M. Guerry sur le bord de la route de La Rochelle* ». Il a relevé également « *une légère éminence qui pourrait être un tumulus*⁽³⁾ au chemin de Bernage. Le nom du **Moulin de la motte** indiquerait également un tumulus détruit⁽⁴⁾. »

C'est à peu près tout ce que nous savons sur la préhistoire de notre village. De tous ces faits il s'en est suivi des légendes et, dans le livre de G. Musset⁽¹⁾, il est établi « *un rapport intime qui lie le lieu*

préhistorique à l'existence de la légende. » Il en est une qui est en rapport direct avec notre **Moulin de la motte** ou **des revenants**, qui a été confirmé par M. Bourtard, le secrétaire de la société d'agriculture de La Rochelle :

« *Un habitant du Moulin de Clavette avait vu à plusieurs reprises, en longeant le soir le chemin du dolmen⁽⁴⁾, sortir du monument des apparitions de diverses sortes, c'était un jour un mouton, un autre jour un chien blanc, tel autre encore une ombre. Il n'était pas toutefois le seul témoin de ces apparitions. D'autres individus avaient eu occasion de les constater. A plusieurs reprises, au milieu de la nuit, il avait entendu ses rideaux grincer sur leurs vergerettes de fer et la terreur l'avait paralysé ; un jour, cependant, il eut le courage de demander à celui qui agissait ainsi, ce qu'il voulait de lui.*

Un fantôme lui apparut alors qui lui dit que son corps gisait depuis de longues années sous la Pierre-levée⁽⁵⁾, et que son âme ne serait délivrée du purgatoire qu'à la suite d'une messe dite à Saint Nicolas de La Rochelle après une procession qui, partant de Clavette, irait passer devant la pierre.



Photo A : Nucléus Néolithiques.

L'habitant de Clavette, après avoir consulté son curé, consentit à faire au spectre la faveur de répondre à son désir. La procession et la messe eurent lieu en grande solennité, et à la fin de la messe, notre Clavetais aperçut une

colombe qui prenait son vol vers les voûtes de l'église et qui disparut. »

Cette légende, qui s'est transmise de siècle en siècle, est toujours racontée par le dernier narrateur comme ayant trait à un fait qui se serait passé du temps de son père ou de son aïeul, mais dont, bien entendu, il n'a pas été témoin...

Enfin une chose est certaine, les découvertes de M. Guerry ont bien été reconnues et le **Moulin de la motte** a bien existé, d'ailleurs je pourrais vous en parler mais... ce sera une autre histoire!



Photo B : Haches polies Néolithiques.

- 1 - Georges Musset : conservateur de la bibliothèque de La Rochelle de 1879 à 1929
- 2 - R.C.M.A.H. : Recueil des actes de la commission des arts et monuments historiques de la Charente-Inférieure
- 3 - Tumulus : grand amas artificiel de terre ou de pierres que l'on élevait au dessus d'une sépulture. La deuxième subdivision l'âge de bronze (environ 1 000 avant J-C) correspond à ce que l'on appelle « la période des tumulus ». Ce mode de sépulture, qui ne montre guère de différenciations sociales, est souvent formée de tertres groupés, parfois surmontés d'un rocher (voir menhir ou dolmen).
- 4 - Dolmen : il s'agit du dolmen de La Jarne.
- 5 - Pierre-levée : dolmen dit de La Jarne mais en fait il est sur la commune de Saint-Rogatien, il a été transporté vers la fin du XIX^e siècle au Muséum de La Rochelle.

Histoires de nos villages en Plaine d'Aunis

• Jean-Guy BARREAULT

agenda

■ « Les jeudis je dis »

jeudi 10 juillet de 18h30 à 19h

Contes des jardins pour tous,
sous le kiosque du centre bourg (GPS : 46°14' N et -1°0'27" W)
Lectures théâtralisées par les bénévoles
de la bibliothèque
Gratuit

■ Fête du Village pour petits et grands

lundi 14 juillet de 11h à 18h

Place du centre bourg (rue du Moulin,
direction Bourgneuf), et à partir de 14h au terrain
multisports (Chemin de la cave nommé « City park »
par les jeunes, GPS : 46°14' N et -1°0'22")

- Accueil des nouveaux clavetais(es)
- Vin d'honneur à partir de 11h,
salle des fêtes, chemin des Billettes
- Animations gratuites en co-participation
des associations, commerçants et de la mairie.

■ « Les jeudis je dis »

jeudi 24 juillet de 18h30 à 19h

Contes des jardins pour tous,
sous le kiosque du centre bourg (GPS : 46°14' N et -1°0'27" W)
Lectures théâtralisées par les bénévoles
de la bibliothèque
Gratuit

■ Nuit des étoiles

samedi 2 août de 22h30 à 2h du matin

plaine de la Chênaie, (soirée gratuite animée par Astr'Aunis)
En cas de problèmes climatiques empêchant l'observation
du ciel, l'animation sera maintenue avec une conférence,
salle des fêtes de Clavette (GPS 46° 08'36» N - 1°0'17» W)

■ « Les jeudis je dis »

jeudi 7 août de 18h30 à 19h

Contes des jardins pour tous,
sous le kiosque du centre bourg (GPS : 46°14' N et -1°0'27" W)
Lectures théâtralisées par les bénévoles
de la bibliothèque
Gratuit

■ « Les jeudis je dis »

jeudi 21 août de 18h30 à 19h

Contes des jardins pour tous,
sous le kiosque du centre bourg (GPS : 46°14' N et -1°0'27" W)
Lectures théâtralisées par les bénévoles
de la bibliothèque
Gratuit

SITES EN SCÈNE

En Charente-Maritime du 15 juin au 24 août

N'oubliez pas d'ouvrir le site
www.charente-maritime.fr
Cette année nous fêtons les
20 ans de cette belle initia-
tive du département dont
voici les rendez-vous :



- CHÂTELAILLON-PLAGE • Les Fêtes de France à Châtel les 28 et 29 juin
- SAINT-PORCHAIRE • Les Fourberies de Scapin les 8 au 10 juillet
- SAINT-PALAIS-SUR-MER • Festival international d'art et de pyrotechnie les 15 au 18 juillet
- MONTGUYON • Fête médiévale le 19 juillet
- JONZAC • Drôles de rues les 19 et 20 juillet
- SURGÈRES • Petites musiques conjugales les 19 au 21 juillet
- ROYAN • Un violon sur le sable les 19, 22 et 25 juillet
- ÎLE DE RÉ • Festival de musique en Ré les 20 au 30 juillet
- SAINT-BRIS-DES-BOIS • Festival de l'Abbaye de Fontdouce les 22 au 25 juillet
- SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE • Festival humour et eau salée les 31 juillet au 2 août
- SAINT-JEAN-D'ANGÉLY • Théâtre en l'Abbaye les 1^{er} au 3 août
- LE CHÂTEAU D'OLÉRON • Jazz en feux les 4, 5 et 7 août
- DAMPIERRE-SUR-BOUTONNE • L'audacieuse ou l'obus qui emporta la jument de mon grand-père les 7 au 10 août
- FOURAS • Les rues s'agitent les 13 et 14 août
- ESNANDES • Eclad'Esnandes le 14 août
- LA FLOTTE • La nuit américaine le 16 août
- ROCHEFORT-SUR-MER • Rochefort en accords, festival imprévisible et inattendu les 21 au 23 août
- PUY-DU-LAC • Le quart d'écu raconte Puy-du-Lac les 21 au 24 août

EN BREF... EN BREF...

TRIBUNE LIBRE

Nous inaugurons cette rubrique, ouverte à tous les Clavetais de 10 à 99 ans, ainsi que tous les membres du conseil municipal élus qui ont déjà été tous sollicités.

Elle sera l'expression des sujets qui vous tiennent à cœur. Merci de nous déposer vos articles à la mairie ou par mail : infos@mairie-clavette.fr

VIE AU VILLAGE

Dans le prochain Tambour du mois de décembre, nous ouvrirons une rubrique : Vie au Village... qui recensera les naissances, mariages, décès des habitants de la commune depuis le 1^{er} janvier 2014.

Dans le respect de la loi, nous devons d'abord demander l'autorisation écrite de publication aux familles. Cette rubrique ne sera donc pas exhaustive, seuls figureront ceux qui nous auront donné cette autorisation.